

PROCEDURE de VERIFICATION STATUT de l'ENTRAINEUR JEUNES

Destinataires : Associations sportives évoluant en Championnats Régionaux Elite et Promotionnel

Date : 8 décembre 2017

Nos références : 2017-12-08 PS CMN/ABD/507

Haute Importance Moyenne Importance Information

Echéance réponse : /

Saison 2017/2018

Colloque 1 juillet 2017

(ELITE et PROMO déjà connu)

Formateurs de CADRES des départements

Responsables ou assistants des sélections départementales ou régionales

Colloque 4 novembre 2017

(PROMO et ELITE)

Premier CONTROLE commission Juridique

6 novembre : Amende de 100 euros

Colloque 27 janvier 2018

Deuxième CONTROLE commission Juridique

Février : Amende supplémentaire de 500 euros

Action de formation (3h) dans un comité avant fin mars

Troisième CONTROLE commission Juridique

Avril : Amende supplémentaire de 1000 euros

Nombre de Pièces Jointes :

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Président de la CR Juridique Christian MARZIN	Responsable Pôle Sportif Sylvie PHILIPPE	Secrétaire Général Marceau DURAND